

# Le Terroir

## Mot de la présidente

L'été tire à sa fin. Notre équipe a refait le plein d'énergie. Notre nouveau directeur prend sa place et s'approprie pleinement les dossiers. La préparation de la prochaine saison bat son plein.

Autant pour vos entreprises que notre organisation, l'automne demeure une période très occupée. Les six syndicats locaux tiendront leur assemblée annuelle où tous les membres sont les bienvenus. C'est LA porte d'entrée de notre organisation, soit le meilleur endroit pour partager vos idées et vous impliquer dans le développement de l'agriculture de votre territoire. D'ailleurs, c'est avec la contribution des producteurs passionnés et intéressés dans chacune des localités que nous pourrons continuer de pousser l'agriculture encore plus loin, de faire parler de vous et de la contribution que vous apportez au sein de vos communautés. Évidemment, plus vous nous transmettez d'information sur votre réalité, mieux nous serons outillés pour vous aider et vous accompagner dans le développement de votre secteur.



L'autre évènement important de l'automne est l'assemblée de la Fédération. Les membres de l'équipe s'affairent déjà à la préparer et ils ont plusieurs idées qui feront de cette journée un moment mémorable. Évidemment, nous passerons les points administratifs annuels, mais cette année, nous sommes en année d'élection à la présidence. Je profite de cette tribune pour vous annoncer que je solliciterai un deuxième mandat à la présidence. J'ai à cœur le travail des producteurs, la mobilisation de ceux-ci et la défense de leurs droits. Mon but est que la région de la Gaspésie - Les Îles soit reconnue pour le dynamisme des producteurs dans leurs entreprises mais aussi au sein de leur organisation qu'est l'UPA. Pour les deux prochaines années, je tiens à continuer le travail déjà amorcé et continuer de rallier producteurs, intervenants, milieu économique, milieu municipal et j'en oublie sûrement, autour d'un même objectif, le développement de notre agriculture madelinienne et gaspésienne.

*Michèle Poirier, présidente*

### Dans ce numéro:

Mot de la présidente	Page 1	Notre relève se certifie VBP+	Page 8
Mot du directeur régional	Page 2	Le circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche	Page 8
PDZA Haute Gaspésie	Page 3	Portes ouvertes sur les fermes du Québec	Page 9
Défi 100% local	Page 4	Report d'impôt pour les producteurs de bétail en difficulté	Page 10
L'ARTERRE poursuit son déploiement	Page 5	Une excellente nouvelle pour la production laitière	Page 10
Agrofor	Page 6	L'Ordre national du mérite agricole	Page 10
CA des Producteurs de bovins du Québec en Gaspésie	Page 7	Soirée hommage à la relève agricole	Page 11
		Cet automne	Page 12

## *Mot du directeur régional*

Bonjour chers producteurs et productrices,

Comme vous l'avez appris dans la dernière édition du Terroir, j'occupe maintenant le poste de directeur régional de votre Fédération. Ainsi, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous les administrateurs de la confiance démontrée envers ma candidature et tous les producteurs/productrices et intervenants du milieu agricole qui m'ont félicité et encouragé dans ce nouveau défi.



Je suis bien conscient des défis et du travail à accomplir au niveau de la Fédération que vous, les producteurs/productrices et la relève, êtes en droit d'attendre. Mais heureusement, comme nouveau directeur, je ne suis pas seul pour répondre à cette commande, j'ai une très bonne équipe en place.

Ma vision pour une relation de confiance solide et transparente avec nos membres et nos partenaires va passer obligatoirement par une meilleure communication, une plus grande compréhension de vos préoccupations, un travail étroit avec nos partenaires et finalement, par une concertation et une action dirigées pour vous.

Dans les bureaux de votre fédération, le personnel est prêt à travailler de concert avec vous et à passer à l'action. Pour ce faire, il aura cependant besoin d'être alimenté par vous. Nous avons besoin de connaître vos préoccupations, vos attentes, vos bons comme vos mauvais coups. Différents moyens de communication s'offrent à vous : les AGA de la Fédération, des syndicats locaux et syndicats spécialisés, Internet (courriel, Facebook, etc.) le bon vieux téléphone ou encore, en vous adressant directement à nos bureaux.

Je termine en vous invitant en tout temps à venir partager avec l'équipe. Nous serons toujours disponibles pour vous recevoir.

Guy Gallant, agr.  
Cell. : 418 865-3470  
Bur. : 418 392-4466

## PDZA Haute-Gaspésie

« Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) a pour but de favoriser le développement des entreprises agricoles et ainsi mettre en valeur la zone agricole d'une MRC. »

### Plan de développement de la zone agricole de la Haute-Gaspésie

La MRC de la Haute-Gaspésie a mis en place son PDZA depuis septembre dernier. Plusieurs partenaires comme le Centre local de développement (CLD), la MRC, le MAPAQ, *Nourrir notre monde*, le syndicat local, la Fédération régionale de l'UPA ainsi que les producteurs agricoles composent le comité de suivi qui a pour but la réalisation des différentes actions du PDZA. C'est en travaillant de concert que tous les partenaires permettent de dynamiser le secteur agricole de la Haute-Gaspésie. Parmi les actions réalisées, on retrouve la mise en place de l'ARTERRE, un programme d'accompagnement et de jumelage entre aspirants et producteurs agricoles, a été réalisé dans le cadre du PDZA, en collaboration avec l'ensemble des MRC de la Gaspésie. En janvier dernier, une activité d'arrimage entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs organisée principalement par le CLD et Gaspésie Gourmande a eu lieu. Toujours dans le cadre du PDZA, une attention particulière a été portée à la promotion des marchés publics par la création de napperons promotionnels ainsi que par de la publicité.

D'autres actions sont présentement en cours de réalisation, dont l'inventaire des terres agricoles et des friches ainsi que l'organisation d'un séjour exploratoire agroalimentaire en Haute-Gaspésie, événements qui se tiendront du 20 au 22 septembre prochain. D'autres avenues sont aussi explorées, par exemple, le développement de l'utilisation des matières résiduelles fertilisantes (MRF) et le développement de la mise en marché sous forme de circuits courts.

Pour la 2<sup>e</sup> année de mise en place, plusieurs autres événements sont prévus à l'automne, dont une formation sur la santé des sols, une visite des élus sur les entreprises agricoles de la région, la création d'une politique d'achat local adaptée à la région et l'élaboration d'un carnet de bons de services dans le but d'accueillir et soutenir la relève. *Vivre en Gaspésie* travaille aussi à la promotion et la sensibilisation du secteur agroalimentaire dans les écoles.

À l'automne, une activité-rencontre avec les producteurs est prévue afin de discuter de l'avancement du PDZA Haute-Gaspésie. Au cours de cette journée, nous ferons le bilan de la 1<sup>re</sup> année et discuterons des actions qui sont à venir pour l'an 2.

## Défi 100% local



### Le Défi 100 % local est de retour cette année en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine!

Ce projet initié aux Îles-de-la-Madeleine en 2015 s'étend en 2019 sur l'ensemble du territoire québécois. Il est porté par le regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ).

En souhaitant mettre de l'avant les particularités de chacune des régions québécoises et la proximité de nos artisans alimentaires, le Défi 100 % local invite les Québécois et les Québécoises à manger le plus de produits locaux possible pendant le mois de septembre. Comme l'événement se déroule pendant un moment de l'année où notre terroir offre une abondance et une diversité inégalées, certains y verront l'occasion de relever l'ultime défi, soit celui de consommer exclusivement des produits régionaux durant le mois entier.

En plus d'un partenariat entre 14 organisations régionales, le Défi 100 % local peut aussi compter sur l'appui de plusieurs partenaires qui ont à cœur la valorisation des produits locaux et de l'achat de proximité. Pour atteindre une si grande envergure, le soutien du MAPAQ et de l'UPA est indispensable. Nous pouvons aussi compter sur le soutien de la Fédération des Caisses Desjardins, d'Aliments du Québec et de l'Association des Marchés Publics du Québec (AMPQ) pour le déploiement de l'initiative.

### C'est le temps de s'inscrire!

Nous vous invitons à vous inscrire afin de relever votre propre défi. Le Défi 100 % local, c'est avant tout une démarche individuelle, un prétexte pour se casser un peu la tête afin d'intégrer plus d'aliments locaux à son alimentation quotidienne. Soyons fiers de nos artisans et de toute la diversité de l'offre alimentaire québécoise!

Pour souligner la 5<sup>e</sup> année du Défi, un grand concours est organisé afin d'inciter les participants à partager leur expérience. Il y a de nombreux prix à gagner : des boîtes de dégustation de produits locaux seront tirées parmi tous les participants du Défi 100 % local ainsi que des séjours gourmands.

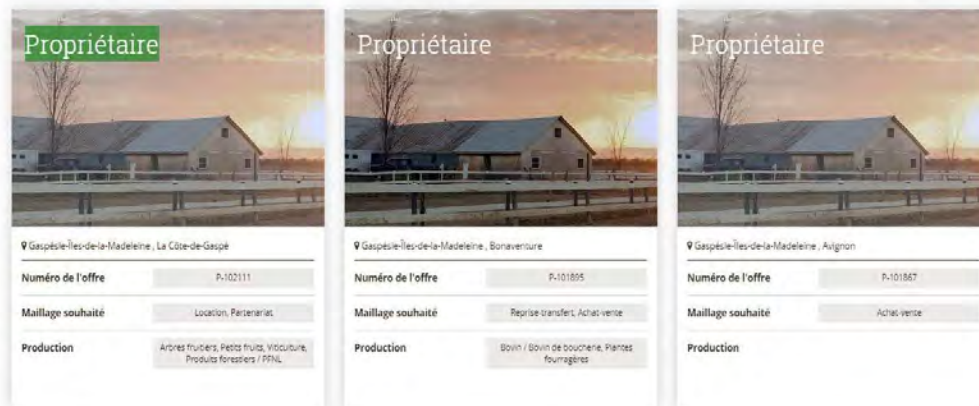
Pour toutes les informations et vous inscrire avant le 31 août prochain, visiter le : [www.defi100pourcent.com](http://www.defi100pourcent.com)

## L'ARTERRE poursuit son déploiement

En place depuis déjà 12 semaines, les services de L'ARTERRE se construisent peu à peu. Sur l'ensemble de la péninsule gaspésienne, plusieurs acteurs du secteur agricole ont été rencontrés. On peut dire que L'ARTERRE suscite un réel intérêt sur le terrain et que le service répond réellement à un besoin. Au cours des derniers mois, ce sont **6 agriculteurs sans relève**, **6 propriétaires de terres agricoles** souhaitant les mettre à disposition d'un agriculteur et **5 aspirants** désireux de démarrer ou reprendre un projet agricole qui ont été rencontrés en vue d'une qualification à L'ARTERRE. Certaines offres ont atteint le seuil de qualification et sont déjà visibles sur le site Web de L'ARTERRE! Passez faire un tour sur [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca) pour les consulter.

Parmi les candidats-proprétaires publics, on compte :

- ⇒ Une entreprise de petits fruits dans la MRC Côte-de-Gaspé
- ⇒ Une entreprise de bovins de boucherie dans la MRC Bonaventure
- ⇒ Des terres et des bâtiments agricoles dans la MRC Avignon



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre agente de maillage, Andréanne Cyr Wright, au 418 392-4466 poste 227 ou à [arterre-gaspesie@upa.qc.ca](mailto:arterre-gaspesie@upa.qc.ca)

\*\*Restez à l'affût, car dès l'automne une campagne de sensibilisation à la signature de baux de locations de terres agricoles sera lancée auprès des propriétaires fonciers afin de sécuriser l'accès à la terre agricole pour les producteurs. Des démarches seront mises en place pour inciter la signature d'ententes entre les parties.

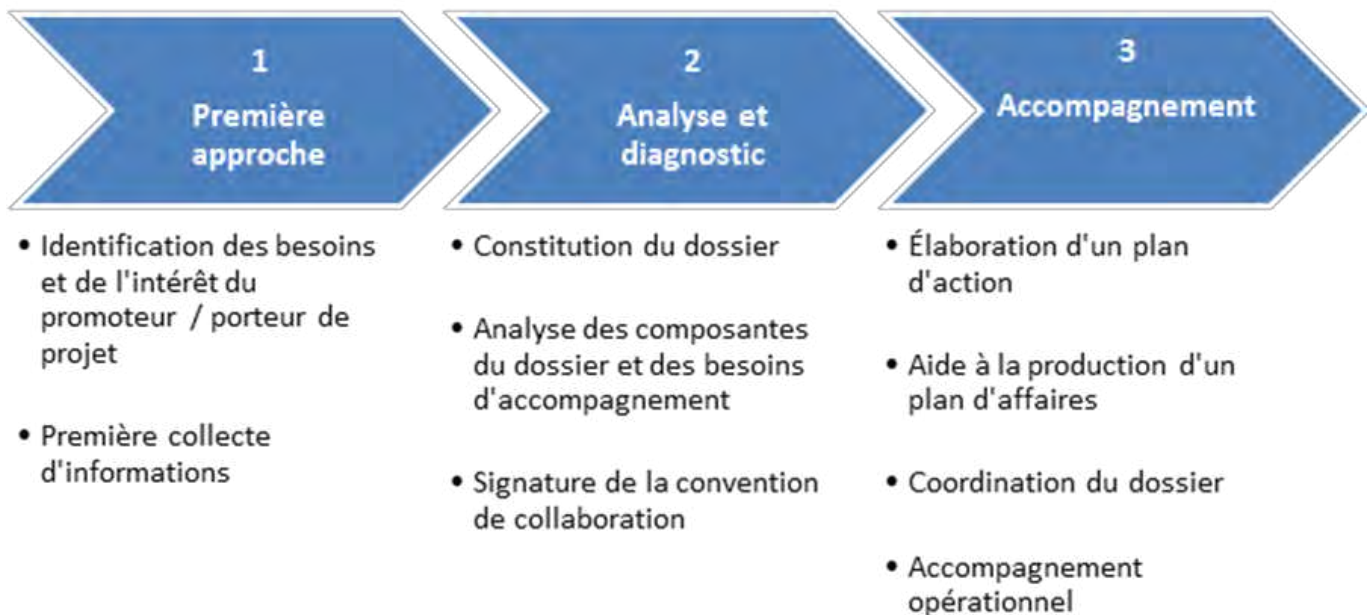


# AGROFOR

C'est finalement Germain Babin qui a été mandaté par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles pour occuper le poste d'agent de développement d'AGROFOR. Son expérience et sa bonne connaissance du milieu agricole seront des atouts pour accompagner les projets de filières porteuses.

En plus des agents de développement pour la Gaspésie et le Bas St-Laurent, l'équipe AGROFOR regroupe trois membres de l'Institut de Recherche en Économie Contemporaine (IRÉC), dont un analyste senior en développement d'entreprises. Leur rôle sera d'accompagner des promoteurs/porteurs de projets de développement structurants en agriculture et foresterie privée. L'objectif sera de faire cheminer ces projets jusqu'à l'étape du financement.

## ÉTAPES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHE AGROFOR



Le travail est commencé sur le terrain. Des rencontres avec des promoteurs et des porteurs de projets permettent de valider le niveau de maturité de ces initiatives. Les projets les plus avancés pourront être sélectionnés afin de recevoir de l'accompagnement par AGROFOR.

## *CA des Producteurs de bovins du Québec en Gaspésie*

Les 8 et 9 août dernier, le Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles recevait le conseil d'administration des Producteurs de bovins du Québec à Carleton-sur-Mer. Pendant que les administrateurs administraient les avant-midis, leurs accompagnateurs ont pu profiter des beautés de la ville et de ses attraits et ce, malgré la grisaille de la journée de jeudi.

Durant l'après-midi du 8 août, une visite d'entreprises sur les plateaux aura fait découvrir à nos visiteurs les charmes de cette région. Merci à la Ferme R et E Lagacé de Matapédia et à ses hôtes, Étienne Lagacé et Carole Leblanc, pour leur accueil. Avec leur stagiaire, Alexandrine Masse, ils nous ont parlé de la production bovine et ça s'entendait qu'ils ont cette production tatouée sur le cœur. Ils ont réussi à captiver les producteurs de plusieurs régions du Québec.

Nos visiteurs se sont ensuite déplacés vers l'Ascension-de-Patapédia afin de rencontrer les Couture, fiers éleveurs ovins. Cette entreprise compte parmi les plus grandes fermes ovines au Québec avec un cheptel de 1 800 têtes et, avec plus de 1 400 acres en culture, ils contribuent à cultiver le paysage de toute la municipalité. Nos visiteurs ont été impressionnés par ce modèle d'entreprise qui peut compter sur une belle relève. M. Marcel Groleau, président général de l'UPA a participé aux visites de fermes sur les Plateaux et il a été impressionné par la taille et le dynamisme de ces fermes. La première journée s'est terminée par un bon repas au Camp des bûcherons.

Lors de la visite d'entreprises du vendredi après-midi, une balade en autobus aura permis de faire découvrir notre belle Baie-des-Chaleurs en se rendant à la Ferme Bourdages de St-Siméon pour une visite guidée. Cette ferme présente en Gaspésie depuis 1821 a livré quelques-uns de ses secrets de la fabrication de ses vins de fraises et de rhubarbe.

La délégation s'est ensuite déplacée vers la Ferme Belgi-MAG de St-Alphonse. Marc Cyr, Gaby Leblanc et leur fils Alexandre, une famille tissée serrée, ont ouvert les portes de leur ferme productrice de veaux d'embouche et de bouvillons commercialisés par la Coopérative Bœuf Gaspésie. Ça a jασé de bœuf!

Ce rassemblement d'administrateurs s'est terminé autour d'un bon repas de poissons et fruits de mer au Bistro Le Frigidaire de la Poissonnerie de la Gare de Carleton-sur-Mer.

Les commentaires ont été unanimes : Les Gaspésiens, ils savent recevoir!



## *Notre relève se certifie VBP+*

Deux entreprises en production bovine de la Gaspésie ont été certifiées Bœuf Durable (VBP+) au cours de l'été. La Ferme Barri-Veaux de Carleton et la Ferme G.Y. English de Rivière-au-Renard deviennent ainsi les deux premières fermes gaspésiennes à obtenir cette certification. Au cours de l'automne, d'autres entreprises gaspésiennes recevront la visite de l'auditeur de Valacta afin d'obtenir leur certification.

Charles Barriault de la Ferme Barri-Veaux et Julien English de la Ferme G.Y. English ont passé haut la main l'audit permettant d'être reconnu Bœuf Durable. Un bel exemple d'avant-gardisme de la part de notre relève!

Bravo à ces deux entreprises et souhaitons qu'ils tracent la voie pour que d'autres producteurs emboîtent le pas!

## *Le circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche*

Les encans spécialisés pour les veaux d'embouche reprennent les activités pour 2019-2020. Pour l'été 2019, les encans se tiendront aux dates suivantes :

**Bic le 22 août et le 26 septembre;**

**St-Isidore le 23 août, 30 août, 13 septembre, 20 septembre et 27 septembre.**

Comme par le passé, il est obligatoire de préinscrire les veaux avant la vente. La Corporation de transport d'animaux de la Gaspésie offre le service de transport aux producteurs du côté sud de la péninsule gaspésienne. Veuillez communiquer avec Martyne Robertson au 418 392-4466, poste 0.

Il est important de noter que le protocole de vaccination a été modifié à la suite de recommandations de plusieurs intervenants du secteur (vétérinaires et producteurs). **Dorénavant, seul le vaccin vivant atténué est autorisé et devra être administré à un veau âgé d'au moins 5 mois entre 2 semaines et 4 mois avant la vente à l'encan.** Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Germain Babin au 418 392-4466, poste 224.

Une nouveauté cette année, les entreprises qui sont certifiées VBP+ pourront être affichées lors de la mise à l'enchère de leurs veaux. L'objectif des Producteurs de bovins du Québec avec cette certification VBP+ est de faire reconnaître les éleveurs de bœufs durables auprès des acheteurs afin qu'ils bonifient leurs offres lors des enchères.

## Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Pour une 17<sup>e</sup> année, plusieurs producteurs agricoles ouvriront les portes de leurs entreprises dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. En 2019, quatre entreprises de la région Gaspésie - Les Îles ont décidé d'accueillir des citoyens chez eux afin de leur faire découvrir l'agriculture de leur région.

Le dimanche 8 septembre 2019 de 10h à 16h, beau temps, mauvais temps, il sera possible d'aller rencontrer les producteurs. Il est également possible de consulter le: [www.portesouvertes.upa.qc.ca](http://www.portesouvertes.upa.qc.ca)

### Érablière Côté Sucré

340, route 132 Est à Percé (Coin-du-Banc)

Christine Côté est propriétaire de l'entreprise de 20 000 entailles, depuis sa fondation en 2018. Spécialisée en production acéricole, Christine et sa fille transforment le sirop sous plusieurs formes. L'érablière Côté Sucré est unique, car il est possible de visiter les installations avec vue sur la mer... de quoi faire rêver!



### Ferme avicole Bourgeois-Dumont

13, chemin du Bois-Brûlé à L'Étang-du-Nord

Jeanne Bourgeois et François Dumont sont propriétaires de l'entreprise depuis l'an 2000. Spécialisée en production d'œufs de consommation, l'entreprise compte un cheptel de 10 000 poules de race Rustique Acadienne. Fait intéressant, vu leur situation géographique, ils font la mise en marché des trois calibres d'œufs que l'on retrouve sur nos tablettes d'épicerie (moyen, gros et très gros).



### Le Jardin du Village

59, boul. Perron Ouest à Caplan

Sonia Boissonneault et Étienne Goyer sont propriétaires de l'entreprise Le Jardin du Village qui a été mis en place en 2011. Avec leurs 10 employés en haute saison, ils cultivent 14 hectares de terre ainsi que 1 000 m<sup>2</sup> de serres. Proches de leurs clients, ils leur offrent différentes façons de se procurer leurs produits, kiosque à la ferme, paniers, marché public et le Réseau Baie des Saveurs.



### Les Potagers les Rangs Fous

958, boul. Ste-Anne Ouest à Ste-Anne-des-Monts

Mélanie Simard et Michel Perrée ont fondé leur entreprise en 2017. Ils produisent une cinquantaine de variétés de légumes en plus de leurs œufs et de leurs fraises qui sont vendus en circuit court. Leur mise en marché se distingue par le lien de confiance qu'ils ont établi avec les restaurateurs du secteur. Les chefs choisissent les variétés, puis Michel et Mélanie les cultivent pour eux.



## *Report d'impôt pour les producteurs de bétail en difficulté*

Le gouvernement fédéral a diffusé une première liste des secteurs admissibles à son programme de report d'impôt. Ces secteurs ont été identifiés en lien avec des conditions météo extrêmes, comme la sécheresse qui entraînerait une pénurie de fourrage dans le secteur (la production doit être inférieure à 50 % de la moyenne à long terme). En plus d'être situé dans un territoire ciblé, le producteur doit avoir vendu 15 % et plus de son cheptel reproducteur. Dans notre région, le secteur de Cap-Chat est le seul ciblé pour l'instant.

Pour plus d'informations, consultez le site *Agriculture et Agroalimentaire Canada* à la page Disposition de report de l'impôt pour les éleveurs (<http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/guetter-la-secheresse/disposition-de-report-de-l-impot-pour-les-eleveurs/?id=1463574780220>).

## *Une excellente nouvelle pour la production laitière*

Depuis le 19 juin dernier, des changements ont été apportés aux règles de négociabilité et de transferts des quotas par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), dont la création d'une priorité d'achat pour les producteurs des groupes régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie - Les Îles. Les quantités maximales qui pourront être achetées pour la Gaspésie – Les Îles selon cette priorité sont :

2019 : 15 kg/MG/j

2020 : 30 kg/MG/j

2021 et les suivantes : Les quantités correspondront à la différence entre les quantités vendues et achetées au cours de l'année précédente, selon les données publiées dans le rapport annuel des Producteurs de lait du Québec.

Les impacts de cette nouvelle mesure sont facilement identifiables. Au mois de juillet 2019, ce sont 13 kg/MG/j qui ont été achetés sur une possibilité de 15 kg/MG/j. Cela représente une augmentation directe du droit de produire dans la région et démontre que nos producteurs de lait sont dynamiques. Une excellente nouvelle!

## *L'Ordre national du mérite agricole*

Cette année, notre région Gaspésie - Les Îles est à l'honneur au concours de l'Ordre national du mérite agricole. Dix-neuf de nos entreprises ont déposé leur candidature pour l'une des trois médailles. Elles ont reçues récemment la visite des juges afin de leur présenter leur entreprise.

On retrouve: 10 entreprises dans la catégorie bronze, 6 entreprises dans la catégorie argent, 3 entreprises dans la catégorie or.

Ces entreprises sont réparties dans l'ensemble de la région: Avignon (6), Bonaventure (3), Îles-de-la-Madeleine (3), la Côte-de-Gaspé (2), la Haute-Gaspésie (3) et le Rocher-Percé (2).

Nous souhaitons la meilleure chance à toute nos entreprises en lice.

## Soirée hommage à la relève agricole

### FRANCINE PELLETIER ET ARTHUR BLAIS

Ce couple d'agriculteur est partout. Vous voulez les rencontrer? Il suffit d'aller à une assemblée de producteurs et il est certain qu'ils y seront. Tous les deux impliqués depuis les années 1980 dans plusieurs comités, ils pourraient vous en compter, des histoires syndicales et des anecdotes de mobilisation.

Francine est une femme franche qui sait exprimer ses idées. Grande défenderesse du syndicalisme agricole, elle connaît son affaire. Elle a entre autres été impliquée dans le Syndicat de gestion, dans les agricultrices, le Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles et dans le Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie - Les Îles, dont elle a été la présidente dans les dernières années.

Pour sa part, Arthur s'est consacré une dizaine d'années au Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles tout en s'impliquant au niveau du Syndicat local de Bonaventure, dont il a été le vice-président jusqu'en 2017. Ouvert et dynamique, il était toujours présent lors de la mise en place d'outils collectifs comme le syndicat de gestion et l'implantation des services-conseils par le Club agroenvironnemental dans les années 1990. Il était aussi présent dans la CUMA Les Rameaux.

Arthur et Francine sont toujours présents lorsqu'il y a de la formation agricole et les deux croient dur comme fer à la pertinence de se regrouper afin de faire avancer les dossiers en agriculture. Maintenant retraités, ils ont su transmettre leur amour pour l'agriculture à leur fils. Ils sont tellement passionnés qu'ils continuent de se présenter avec leur fils lors des activités de formation. Ils sont si accueillants que leur porte est toujours ouverte.

### FRÉDÉRIC GAUTHIER

Fort d'un DEC en *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*, Frédéric Gauthier est revenu en région pour s'investir dans les activités de la ferme familiale. Depuis 2011, il travaille dans l'entreprise, tout d'abord à temps partiel, puis à temps plein. Son père René lui laisse une place importante dans les décisions de l'entreprise. Il est maintenant le seul propriétaire de la Ferme Éole.

La ferme est spécialisée en production bovine et produit des bouvillons pour la Coopérative Bœuf Gaspésie, dont Frédéric est membre et administrateur. Frédéric a un plan de développement pour son entreprise, un plan qui passe notamment par l'agrandissement de son troupeau. Il est très impliqué dans le développement agricole de sa MRC en étant actif sur le comité du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie. Il siège également comme administrateur au sein de son syndicat local et au Syndicat des producteurs de bovins de la Gaspésie - Les Îles. Son calme et sa passion font de lui un producteur attentionné auprès de ses animaux et désireux de garder l'agriculture forte dans son coin de pays.



Frédéric Gauthier en compagnie de son père René Gauthier

## Cet automne

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE DES SYNDICATS LOCAUX**

Aux mois de septembre et d'octobre auront lieu les assemblées annuelles des syndicats locaux. Les dates seront déterminées au cours des prochaines semaines et tous les membres de l'Union recevront l'avis de convocation pour leur territoire respectif.

Cette année, il y aura des élections pour le conseil d'administration de tous les syndicats locaux. Pour chacune des MRC, ce sont six postes d'administrateurs qui seront à combler (autre production animale, autre production végétale, ferme de petite taille ainsi que trois postes « territoire »). Si vous êtes intéressé à vous investir dans le développement de l'agriculture de votre MRC, le syndicat local est l'endroit à privilégier.

Parmi les sujets qui seront discutés, soulignons qu'il y aura des modifications aux règlements généraux afin de les adapter aux pratiques courantes et de changer la formule des assemblées annuelles. Les modifications vous seront transmises avec l'avis de convocation. De plus, vous serez consultés sur le plan de financement de l'Union pour 2020-2024. La consultation portera sur la répartition entre les cotisations et les contributions afin d'assurer le financement adéquat de l'Union.

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE**

Le 21 octobre 2019, l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale aura lieu à Carleton-sur-Mer. Comme dans le cas des syndicats locaux, les règlements généraux de la Fédération seront modifiés et les délégués recevront une copie des modifications proposées avec l'avis de convocation. La consultation sur la répartition entre les cotisations et les contributions sera aussi à l'ordre du jour. Cette année, le poste de président (e) est en élection ainsi que le poste d'administrateur « ferme de petite taille ».

### **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE**

2019 est une année d'élection à la Fédération régionale. Les personnes désireuses d'assumer la présidence de la Fédération régionale de l'UPA doivent faire connaître leur intention par écrit au secrétaire de la Fédération régionale, soit Guy Gallant, directeur régional, entre le 45<sup>e</sup> jour (6 septembre 2019) et le 15<sup>e</sup> jour (6 octobre 2019) précédant l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale. Un bulletin de mise en candidature sera remis à la personne et celle-ci devra obtenir l'appui d'au moins 10 membres en règle d'un syndicat local affilié à la Fédération régionale.

### **ÉLECTION AU POSTE D'ADMINISTRATEUR FERME DE PETITE TAILLE**

L'administrateur *Ferme de petite taille* est élu lors de l'assemblée annuelle de la Fédération. Seules les personnes ayant été élues à un poste *Ferme de petite taille* d'un syndicat local affilié à la Fédération sont éligibles à ce poste.

### **FERMETURE DE NOS BUREAUX**

N'oubliez pas que nos bureaux seront fermés le 2 septembre pour la Fête du travail ainsi que le 7 octobre pour l'Action de Grâce.